

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 22, JUIN 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 22 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression
IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféï PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama Ninao

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **IMPACT DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME SUR LA PRATIQUE CULINAIRE DANS LE GRAND LOME. ----- 12**
HEYOU Assinam Essodéké, IRES-RDEC (Togo)
2. **TRADITIONS ET POUVOIR FEMININ DANS LE ROMAN AFRICAIN FRANCOPHONE : UNE ETUDE COMPAREE DE *SOUS L'ORAGE* ET *L'AVENTURE AMBIGUE* ----- 34**
KONTOGOM Koudougou Frédéric, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
3. **LE ROMAN COMME ESPACE DE SOCIALISATION DE L'ENFANCE : CAS DE *LES SILLONS D'UNE ENDURANCE* DE AROUNA DIABATE ET *CREPUSCULE DES TEMPS ANCIENS* DE NAZI BONI. ----- 51**
ZONOU Zoulcoufouli, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
KOLONGO Djiblrirou, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
KONTOGOM Koudougou Frédéric, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
4. **EXCELLENCE PROFESSIONNELLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 64**
KOUAKOU Koffi Landry, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
5. **À PROPOS DES DIFFICULTÉS DE LA CRITIQUE TOWAÏENNE DE SENHOR : PROLÉGOMÈNES PHILOSOPHIQUES À UNE RÉCONCILIATION ----- 86**
BITANG Adoulou N., Université de Bertoua (Cameroun)
6. **WOMEN AND ENTREPRENEURSHIP EDUCATION IN PEACE ADZO MEDIE'S *HIS ONLY WIFE* ----- 104**
N'DRI Agnan Eugène, INSAAC Abidjan, Côte d'Ivoire
7. **GÉNÉTIQUE ET SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA CONSOLIDATION DU VIVRE-ENSEMBLE ----- 124**
KOFFI Amenan Valérie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
8. **LA CONDITION DE LA FEMME ET L'ECRITURE DU TRAGIQUE : UNE LECTURE DECOLONIALE DE *LA FOLIE ET LA MORT* DE KEN BUGUL ----- 144**
BIKET Josué Vivien, Université de Douala (Cameroun)

9. YAMOOUSSOUKRO : ESPACES PUBLICS ET ÉCONOMIE CRÉATIVE-- 157
BISSOU Guikahué Daniel, Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)
10. LA CULTURE DU NUMÉRIQUE ET LA RÉALISATION DU CONSTAT
NIETZSCHÉEN DE LA MORT DE DIEU ----- 171
Dr (MC) DAGNOGO Baba, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
11. L'INCLUSION EDUCATIVE A L'ERE DU NUMERIQUE EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE : DEFIS, INNOVATIONS ET PERSPECTIVES
DURABLES ----- 191
DOSSA Dansou Félix, Bénin
12. LA MENDICITE DANS LES ÉTATS SAHELIENS : UNE ILLUSTRATION
DES LIMITES DE LA REPRESSION PENALE FACE A UN PHENOMENE
SOCIAL STRUCTUREL ----- 212
HAROUNA ZAKARI Ibrahim, Université Djibo HAMANI de Tahoua (Niger)
13. AMENAGEMENTS URBAINS ET INONDATIONS RECURRENTES A
BAMAKO AU MALI : UNE ANALYSE SPATIALE DU PHENOMENE ---- 232
Dr DEMBELE Oumar, Centre de Recherche sur le Savoir Local - Point Sud
(Mali)
Dr OUATTARA Issa, Laboratoire de Recherche en Sciences Sociales (Mali)
Dr TOGOLA Seydou A., Centre de Recherche sur le Savoir Local - Point Sud
(Mali)
Dr KONE Adama, Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation sur les
Dynamiques Economiques, Environnementales et Sociales (Mali)
14. LE ROMAN HOUELLEBECQUIEN OU LE JEU DE LA DOUBLE
TRANSGRESSION : LE CAS DE *LA CARTE ET LE TERRITOIRE* ET DES
PARTICULES ÉLÉMENTAIRES ----- 249
KOUADIO Joachim Kouadio, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
15. PARCOURS MIGRATOIRES, RETOUR CONTRAINT ET ENGAGEMENT
ASSOCIATIF AU MALI : UNE ANALYSE QUALITATIVE DES
EXPERIENCES DE MIGRANTS DE RETOUR ----- 268
BERTHE Kassoum, Ecole Doctorale Droit, Economie, Sciences Sociales, Lettres
et Arts (Mali)
Pr DICKO Bréma Ely, Université Yambo Ouologuem (Mali)

16. PHONETISCHE KONTRASTE ZWISCHEN DAN UND DEUTSCH UND
IHRE RELEVANZ FÜR DEN FREMDSPRACHENERWERB----- 286
KONE Tchima Rolland, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
KOFFI Kouadio, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
GUEU Monti Evelyne Michelle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
17. ENTRE INVISIBILITÉ ET RÉSISTANCE : TRAJECTOIRES
D'AUTONOMISATION DES FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP À
KORHOGO (CÔTE D'IVOIRE) ----- 301
KOUASSI Koffi Noël, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte d'Ivoire)
18. DEVELOPPEMENT HOTELIER ET RECOMPOSITION TERRITORIALE :
DYNAMIQUES SPATIALES A KORHOGO, NORD DE LA COTE
D'IVOIRE.----- 325
KOUAKOU Koffi Stanislas, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte
d'Ivoire)
OUATTARA Founignué Robert, Université Peleforo GON COULIBALY(
Côte d'Ivoire)
KOFFI Yéboué Stéphane Koissy, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte
d'Ivoire)
19. EL SIMBOLISMO DE LA CEGUERA EN *EL TÚNEL* E "INFORME SOBRE
CIEGOS" DE ERNESTO SÁBATO ----- 341
PALANGUE Kouassi Abraham, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
20. ANALYSE SOCIOLOGIQUE DES FACTEURS DE LA MORTALITE
INFANTILE DANS LE CERCLE DE YOROSSO, REGION DE SIKASSO AU
MALI----- 358
BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem (Mali)
TIMBINE Malick, Institut des Sciences Humaines (Mali)
CAMARA Oumar, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
21. HOBBS ET L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS AFRICAINS FACE AUX
DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT DU CONTINENT----- 376
N'GUESSAN Kouadio Louis, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

22. DE L'EXOFICTION A L'AUTOFICTION : ANALYSE DE LA DIVINE
CHANSON ET POURQUOI TU DANSES QUAND TU MARCHES ?
D'ABDOURAHMAN WABERI.----- 395
NYAMAKOU Koffi Henoc, Université de Lomé (Togo)
Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
23. AGENTIVITE MASCULINE ET POSTURE FEMININE DANS L'ŒUVRE
ROMANESQUE *LES IMPATIENTES* DE DJAÏLI AMADOU AMAL----- 415
Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
D'ALMEIDA Ayélé, Université de Lomé (Togo)
24. LA PRÉDATION DU CAPITALISME, LA LIBÉRATION DE L'HUMANITÉ
ET DE LA NATURE CHEZ MARX ----- 437
DIOMAND Aïkpa Benjamin, Université Péléforo Gbon Coulibaly (Côte
d'Ivoire)
25. INCIDENCES DU CONFLIT ARMÉ EN CASAMANCE SUR
L'ORGANISATION SOCIALE DANS LA COMMUNE DE SANTHIABA
MANJAQUE (RÉGION DE ZIGUINCHOR, SUD-OUEST DU SÉNÉGAL) 454
COLY Roger, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
SECK Henri Marcel, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
MANSALY El Hadji Mamadou, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
26. DU SENS DE L'INTÉRÊT DE L'ÉTAT POUR LA RELIGION CHEZ
NIETZSCHE ----- 474
YEO Sizongui Daniel, Université Alassane OUATTARA (Bouaké, Côte
d'Ivoire)
27. IMPÉRIALISME ET TERRORISME EN AFRIQUE ----- 493
YAHAYA FOUOUNGOU Ibrahim, Université Abdou Moumouni (Niger)
28. TRANSLANGUAGING AS A DIDACTIC CONCEPTUAL MODEL FOR
TEACHING ENGLISH IN MULTILINGUAL CLASSROOMS IN TOGO - 509
TEKPETI Afaïtom, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
Dr SOMÉ GUIÉBRÉ Wen -Yam Esther, ENS/Koudougou (Burkina Faso)
Dr KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)

29. DIRE LA FOLIE PAR LES MOTS, REGARD SUR L'ALTERITE DANS L'ŒUVRE ROMANESQUE *MOAH LE FILS DE LA FOLLE* DE CLEMENT ZONGO ----- 529
DAILA Babou, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
30. POUR UNE DÉMYSTIFICATION DES SUBTILITÉS GRAMMATICALES DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN LANGUE FRANÇAISE : UNE APPROCHE DIDACTIQUE----- 544
OUATTARA Lassina, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina Faso)
OUEDRAOGO Salifou, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina Faso)
31. DÉMATÉRIALISATION DES SERVICES ET COMMUNICATION RELATIONNELLE DES MICROFINANCES IVOIRIENNES À L'ÈRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ----- 567
GBODJÉ Gahoun Brice Aubain, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
32. LA PRODUCTION ANCIENNE DU FER A KANONO (PROVINCE DU SANGUIE/BURKINA FASO) ----- 586
BIRBA Noaga, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)
BADO Sévérin, (Burkina Faso)
OUEDRAOGO Sombéwendin Hubert, Université Faustin Sié SIB (Burkina Faso)
33. DISCOURS ET GOUVERNANCE SECURITAIRE AU BURKINA FASO-- 608
Dr KABORE Anicet Tounwendsida, UCAO-UUT (Togo)
DIABAGATE Abdel Aziz Younous, UCAO-UUB (Burkina-Faso)
34. RESILIENCE ET MOTIVATION INTRINSEQUE DES ELEVES ISSUS DE MILIEUX SOCIALEMENT DEFAVORISES : FACTEUR DE REUSSITE SCOLAIRE PARADOXALE AU TOGO ----- 628
KASSA Raïmou, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
AMOUZOU-GLIKPA Amévor, Université de Lomé (Togo)
35. MOBILITÉS URBAINES ET CONTRAINTES D'ACCESSIBILITÉ À VÉLINGARA (SÉNÉGAL) ----- 647
DIALLO Yaya, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
COLY Roger, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

- SY Oumar, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
36. CALIGULA OU LA FIGURE DU CHEF ABSURDE : LES EXCÈS D'UN
POUVOIR SANS LIMITE ----- 670
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
37. COMMUNICATION SOCIALE ET REPOSITIONNEMENT DE LA
MÉDIATION INSTITUTIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE POUR UNE
LÉGITIMATION SOCIALE DURABLE. ----- 684
SILUE Nibé Dramane, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
38. POLÍTICAS PÚBLICAS Y ATENCIÓN A LA DEPENDENCIA EN ESPAÑA
----- 702
SORO Kassoum, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
TRAORE Zanon Yacouba, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
39. LE LIEN ENTRE L'ENVIRONNEMENT ET LA DURABILITÉ : UNE
QUESTION DE FINITUDES ----- 720
SORO Fampiémin, École Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
SORO Torna, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (Abidjan, Côte
d'Ivoire)
40. EVALUATION COMPARATIVE DES ACQUIS EN DICTEE DES
APPRENANTS DES ECOLES BILINGUES DE LA REGION DE OUBRI - 741
OUEDRAOGO Yamnékré Marguérite, Université Norbert ZONGO (Burkina
Faso)
LINGANI Oumar, CNRST/INSS (Burkina Faso)
41. AUTORITÉS TRADITIONNELLES ET CONFLITS FONCIERS À
DANGUIRA DEPARTEMENT D'ALÉPÉ ----- 759
YAPI Assamoi Omer, Université de Bondoukou (Côte d'Ivoire)
42. DE LA SYNTAXE CINÉMATOGRAPHIQUE DANS L'ŒUVRE POÉTIQUE
DE VICTOR HUGO ----- 780
ADJASSOH Christian, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
43. DÉSENCLAVEMENT AUTOROUTIER ET MUTATIONS SPATIALES ET
SOCIO-ÉCONOMIQUES À BOUAKÉ ET SA PÉRIPHÉRIE (CÔTE
D'IVOIRE) ----- 801
SYLLA Makémissa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

- KONATE Trémagan, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
FROUMAN Ouattara Bourahima, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
44. LES TROIS FREINS À L'AUTONOMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES
JEUNES MARAÎCHERS DE TANGHIN-DASSOURI, BURKINA FASO --- 819
OUEDRAOGO Payaïssédé Salfo, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
45. ÉLÈVES DÉPLACÉS INTERNES EN ZONE DE CONFLIT : ENTRE
PROMESSES D'INCLUSION ET RÉALITÉS D'EXCLUSION DANS LES
ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES DU BURKINA FASO ----- 839
ZONGO Koudougou, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
ZONGO Kouliga, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
46. LA SACRALISATION DES FIGURES FÉMININES CHEZ SCHOLASTIQUE
MUKASONGA, LEONORA MIANO ET CARMEN FIFAME TOUDONOU :
UN CONTRE-DISOURS A L'IDEOLOGIE FÉMINISTE OCCIDENTALE
----- 858
AGBESSI Akpéné Délalom, Université de Kara (Togo)
GNENGBA Koffi Victoire, Université de Kara (Togo)
47. ÉDUCATION INCLUSIVE AU SECONDAIRE GENERAL DANS LA
REGION DE KARA (TOGO) : PERCEPTIONS DES ELEVES HANDICAPES
ET DES ENSEIGNANTS ----- 881
KPANTE Ounone, Université de Lomé (Togo)
DZAMAYOVO Mensan Azadzi, Togo
GNINOUBassa Edem, Togo
48. DÉPÔT MONOSPÉCIFIQUE À *SENILIA SENILIS* (LINNAEUS, 1758),
FAMILLE *ARCIDAE* DANS LA LAGUNE DJOLOWÉ (MANDJI, GABON) :
TAXONOMIE, TAPHONOMIE ET STRATÉGIES DE COLLECTE ----- 895
MATOUMBA Martial, Institut de Recherche en Sciences humaines (Gabon)
49. L'ALLÉGORISME COMME STRATÉGIE DE COMMUNICATION DE
CRISE ÉCOLOGIQUE DANS LE CHAMP LITTÉRAIRE FRANCOPHONE :
LECTURES ÉCOSÉMIOTIQUE ET STYLISTIQUE DE *PROCÈS DANS LES
ENTRAILLES DE LA TERRE* (2017) DE CAMARA NANGALA ET *LE
PARLEMENT DE L'EAU* (2025) DE WENDY DELORME ----- 917
MONGA Arthur Dénos , Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
YRO Timbo Adler Vivien, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

50. LES PRATIQUES MÉTHODOLOGIQUES DES ENSEIGNANTS DE SVT AU GABON À L'ÉPREUVE DU CONTEXTE CONTRAINT : UNE ÉTUDE QUALITATIVE ----- 937

MOUSSAVOU Raymonde, ENS (Gabon)

ENDAZOKOU Astride, (Gabon)

51. COLLABORATION INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET INTELLIGENCE HUMAINE, SOURCE DE PERFORMANCE CRÉATIVE POUR LES INFOGRAPHISTES : L'EXEMPLE DE LA CÔTE D'IVOIRE ----- 963

N'TAYE Adjé Blaise, Institut des Sciences et Techniques de la Communication, Côte d'Ivoire

YOBOUE Kouamé Wiliam, Institut des Sciences et Techniques de la Communication (Côte d'Ivoire)

AHOUMAN Zahoua Roland, Université Virtuelle de Côte d'Ivoire, (Côte d'Ivoire)

HOBBS ET L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS AFRICAINS FACE AUX DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT DU CONTINENT

N'GUESSAN Kouadio Louis

Enseignant-Chercheur, Philosophie politique et sociale, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire), louiskdio@yahoo.fr,

ORCID ID : [0009-0004-0741-4422](https://orcid.org/0009-0004-0741-4422)

Résumé : L'objectif de cette étude est d'évaluer la capacité des États africains indépendants à promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable. S'appuyant sur les méthodes analytique, herméneutique et critique, l'étude révèle que l'égalité naturelle des hommes constitue le fondement de la dignité humaine et légitime les luttes africaines contre la colonisation. La lutte pour l'indépendance apparaît ainsi comme une volonté de restaurer la liberté, la souveraineté et la dignité des peuples africains. Les résultats montrent qu'un développement véritable exige une souveraineté absolue, l'unité des peuples, la bonne gouvernance, le refus de la dépendance et la valorisation des ressources internes.

Mots-Clés : Développement, dignité, indépendance, liberté, paix, sécurité

"HOBBS AND THE INDEPENDENCE OF AFRICAN STATES FACING THE CHALLENGES OF CONTINENTAL DEVELOPMENT"

Abstract : The aim of this study is to assess the capacity of independent African states to promote peace, security and sustainable development. Drawing on analytical, hermeneutic and critical methods, the study reveals that the natural equality of human beings forms the foundation of human dignity and legitimises African struggles against colonisation. The struggle for independence thus appears as a desire to restore the freedom, sovereignty and dignity of African peoples. The findings show that genuine development requires absolute sovereignty, unity among peoples, good governance, the rejection of dependency and the harnessing of internal resources.

Keywords : Development, dignity, independence, freedom, peace, security

Introduction

La question de l'indépendance africaine demeure au cœur des réflexions philosophiques, politiques et économiques portant sur l'avenir du continent. En dépit des indépendances acquises à partir des années 1960, de nombreux États africains

continuent d’être confrontés à diverses difficultés politiques, économiques et sociales qui freinent leur développement. Les crises institutionnelles récurrentes, la dépendance économique à l’égard des puissances étrangères, les défis sécuritaires ainsi que les inégalités persistantes témoignent des limites de l’autonomie réelle de plusieurs États africains. Comme le souligne Pierre Kipré, « la souveraineté africaine demeure largement confrontée aux contraintes de la mondialisation, aux dépendances économiques et aux héritages institutionnels de la colonisation » (P. Kipré, 2019, 24).

Dans cette perspective, il apparaît pertinent d’interroger la pensée politique de Thomas Hobbes afin de mieux comprendre les conditions de construction d’un État souverain, stable et capable de garantir le développement. Bien que sa réflexion ne porte pas directement sur l’Afrique contemporaine, elle fournit des outils conceptuels essentiels pour analyser les fondements de l’État moderne et les exigences de la souveraineté. Pour Hobbes, l’État constitue l’institution fondamentale permettant de mettre fin à l’insécurité et aux conflits permanents. Dans le *Léviathan*, il affirme que « la fin de l’institution de l’État est la paix et la défense commune » (T. Hobbes, 2000, 177).

Dès lors, la situation des États africains postcoloniaux invite à s’interroger sur la portée réelle de leur souveraineté. Les indépendances des pays africains ont-elles permis l’instauration d’une souveraineté absolue, capable d’assurer un développement durable ? Cette interrogation fondamentale soulève plusieurs questions secondaires : quels fondements philosophiques, à partir de la pensée de Hobbes, permettent de légitimer les luttes africaines pour l’indépendance ? Dans quelle mesure les indépendances africaines ont-elles favorisé l’établissement d’une souveraineté effective capable de répondre aux exigences du développement ? Quelle responsabilité incombe aux générations actuelles dans la consolidation de la souveraineté africaine et la promotion d’un développement durable du continent ?

L’objectif de cette étude est d’analyser, à partir de la pensée politique de Thomas Hobbes, la portée des indépendances africaines au regard des exigences du développement durable. Il s’agit de montrer que les difficultés de développement

observées dans de nombreux États africains peuvent s'expliquer par une souveraineté inachevée, marquée par la persistance de diverses formes de dépendance.

Cette étude repose sur l'hypothèse principale selon laquelle les difficultés de développement de l'Afrique sont liées à une souveraineté incomplète, caractérisée par des dépendances économiques, politiques et sécuritaires persistantes. L'absence d'un pouvoir souverain fort conduit à une instabilité sociale. Le développement durable en Afrique dépend du renforcement de l'autorité de l'État, de la bonne gouvernance et de la réduction des dépendances extérieures.

La réflexion mobilise une démarche à la fois analytique, herméneutique et critique. La démarche analytique permet d'examiner les principaux concepts de la philosophie politique hobbesienne, notamment ceux de la souveraineté, de l'autorité et de l'État. L'approche herméneutique consiste à interpréter ces concepts à la lumière des réalités politiques, économiques et sociales de l'Afrique contemporaine. Enfin, la méthode critique vise à évaluer les limites des indépendances des États africains et à interroger leur efficacité réelle dans le développement du continent.

Ce travail s'organisera en trois grandes parties. Nous examinerons les origines de la recherche de l'indépendance des pays africains. Ensuite, nous étudierons la portée et les limites des indépendances au regard des exigences du développement. Enfin, nous mettrons en évidence la responsabilité des générations actuelles dans la consolidation de la souveraineté africaine et dans la promotion d'un développement durable du continent.

1. Les fondements philosophiques de l'indépendance des pays africains dans la perspective hobbesienne

La théorie hobbesienne de l'égalité naturelle des hommes constitue un cadre d'analyse pertinent pour appréhender les enjeux philosophiques de l'indépendance des États africains. En soutenant que tous les êtres humains possèdent des facultés fondamentalement comparables ainsi qu'un droit naturel à la conservation de leur existence, Thomas Hobbes offre indirectement un fondement théorique à la

revendication de la dignité, de la liberté et de l'autodétermination des peuples africains. Dans cette perspective, la domination coloniale peut être interprétée comme une négation de l'égalité originelle inhérente à la condition humaine. Les mouvements de libération nationale apparaissent alors comme une entreprise de reconquête de la liberté politique et de restauration de l'égale dignité des peuples.

Par conséquent, cette réflexion s'articule autour de deux axes complémentaires : d'une part, l'égalité naturelle comme fondement de la dignité humaine ; d'autre part, la lutte pour l'indépendance comme processus de rétablissement de cette égalité et d'affirmation de la souveraineté politique des peuples africains.

1-1. L'égalité naturelle : fondement de la dignité humaine

La réflexion de Thomas Hobbes sur la nature humaine accorde une place centrale au principe d'égalité naturelle. Selon le philosophe anglais, tous les êtres humains possèdent, dès leur naissance, des facultés fondamentales qui les rendent essentiellement égaux. Cette égalité ne signifie pas une identité parfaite entre les individus. Elle est plutôt l'absence de toute supériorité naturelle absolue susceptible de justifier une domination légitime de certains hommes sur d'autres. En effet, Hobbes affirme que

la nature a fait les hommes si égaux quant aux facultés du corps et de l'esprit que, bien qu'il soit parfois possible d'en trouver un dont il est manifeste qu'il a plus de force dans le corps ou de rapidité d'esprit qu'un autre, il n'en reste pas moins que, tout bien pesé, la différence entre les deux n'est pas à ce point considérable que l'un d'eux puisse s'en prévaloir et obtenir un profit quelconque pour lui-même auquel l'autre ne pourrait prétendre aussi bien que lui. (T. Hobbes, 2000, 220).

L'auteur montre que chaque être humain dispose des capacités nécessaires pour agir, réfléchir et défendre ses intérêts, ce qui fonde une égalité fondamentale entre tous les hommes.

Cette égalité naturelle se manifeste également dans les aspirations et les espérances des individus. Tous les hommes se reconnaissent mutuellement comme

capables d'atteindre les mêmes objectifs, ils développent des attentes similaires à l'égard des biens convoités. Hobbes souligne à cet effet que l'« égalité dans les aptitudes engendre l'égalité dans l'espérance que nous avons de parvenir à nos fins. Et donc, si deux hommes désirent la même chose, dont ils ne peuvent cependant jouir l'un et l'autre, ils deviennent ennemis » (T. Hobbes, 2000, 222). Ainsi, l'égalité naturelle engendre paradoxalement une situation de concurrence permanente. Chaque individu estime avoir autant de chances qu'un autre d'obtenir ce qu'il désire. Dès lors, lorsque plusieurs personnes poursuivent un même objectif, la rivalité apparaît inévitablement. Cette analyse révèle que l'égalité humaine constitue à la fois une source de reconnaissance mutuelle et un facteur potentiel de conflit lorsque les relations ne sont soumises à aucune autorité régulatrice.

Toutefois, l'égalité naturelle ne doit pas être confondue avec une égalité des conditions sociales, économiques ou culturelles. Chez Hobbes, elle ne dépend ni de la richesse, ni du rang social, ni de l'origine ethnique, ni du niveau d'instruction. Elle est une caractéristique universelle de la condition humaine. À cet égard, Yves Charles Zarka observe que : « l'égalité naturelle chez Hobbes signifie qu'aucun individu ne peut prétendre à une supériorité naturelle telle qu'elle lui conférerait un droit de domination sur les autres » (Y. C. Zarka, 2015, 94). Cette interprétation souligne que la pensée hobbesienne rejette toute justification naturelle des hiérarchies humaines. Aucun homme ne peut légitimement se prévaloir de qualités innées pour revendiquer un pouvoir absolu sur ses semblables. L'égalité apparaît ainsi comme le fondement même de la dignité humaine. En reconnaissant que tous les individus partagent une même nature et des capacités essentielles comparables, Hobbes établit les bases d'une considération morale universelle. Chaque être humain possède une valeur intrinsèque qui lui est propre et qui exige respect et reconnaissance. Cette idée est mise en lumière par Richard Tuck lorsqu'il affirme : « l'égalité naturelle hobbesienne repose sur la reconnaissance d'une vulnérabilité et d'une capacité communes à tous les êtres humains » (R. Tuck, 2016, 57). La dignité humaine découle donc de cette commune appartenance à l'humanité.

De cette égalité fondamentale résulte également le droit naturel de chaque individu à préserver son existence. Pour Hobbes, la première préoccupation de l'être humain est sa propre conservation. C'est pourquoi il définit le droit naturel comme « la liberté que chacun a d'user de sa propre puissance comme il le veut lui-même pour la préservation de sa propre nature, autrement dit de sa propre vie » (T. Hobbes, 2000, 229). Le droit naturel n'est donc pas une création des institutions politiques. Il trouve son origine dans la nature même de l'homme et dans son instinct de survie. Chaque individu possède ainsi le droit fondamental de rechercher les moyens nécessaires à sa sécurité et à son maintien en vie. Dans ce contexte, Jean Terrel soutient : « le droit de nature chez Hobbes exprime avant tout l'exigence fondamentale de conservation de soi qui appartient à chaque être humain sans distinction » (J. Terrel, 2001, 122).

Par conséquent, l'égalité naturelle dépasse largement le simple cadre anthropologique pour devenir une véritable affirmation de la dignité humaine. En reconnaissant à tous les hommes une valeur égale et un droit identique à la conservation de leur existence, Thomas Hobbes pose les fondements d'une conception universelle de l'humanité. Cette perspective fournit un cadre interprétatif fécond pour analyser les luttes historiques menées par les peuples africains en faveur de leur indépendance. En effet, la domination coloniale reposait sur des idéologies qui remettaient en cause l'égalité fondamentale des êtres humains et justifiaient diverses formes de subordination politique, économique et culturelle. Dès lors, les mouvements d'émancipation peuvent être interprétés comme des entreprises de réhabilitation de la dignité et de la restauration de l'égalité naturelle. En revendiquant leur souveraineté et leur droit à disposer d'eux-mêmes, les peuples africains ont cherché à réaffirmer leur statut d'êtres humains libres et égaux, conformément aux principes universels que Hobbes reconnaît à tout homme du seul fait de son appartenance à l'humanité.

1-2. La lutte pour l'indépendance : restauration de l'égalité naturelle et reconquête de la dignité humaine

La colonisation constitue l'un des épisodes les plus marquants de l'histoire africaine contemporaine. Elle a profondément bouleversé les structures politiques, économiques, sociales et culturelles du continent, tout en portant atteinte à la dignité des populations africaines. En effet, sous le régime colonial, les peuples africains furent soumis à diverses formes de domination fondées sur l'exploitation économique, la dépossession territoriale et l'assujettissement politique. Cette situation s'est traduite par une remise en cause de l'égalité naturelle des hommes, telle que la perçoit Thomas Hobbes.

Pour l'auteur anglais, tous les humains sont naturellement égaux dans la mesure où aucun individu ne possède par nature un droit de domination absolue sur un autre. Cette égalité fondamentale constitue l'un des fondements de la dignité humaine. Or, l'entreprise coloniale s'est construite sur la négation de ce principe. Les puissances coloniales ont instauré une hiérarchie artificielle entre les peuples, justifiant ainsi la domination de l'Afrique au nom d'une prétendue supériorité raciale, culturelle ou civilisationnelle. Les populations africaines furent alors privées de leur liberté, de leur autonomie politique et, dans bien des cas, de leur statut même de sujets de droit. Les conséquences de cette domination furent considérables. La traite négrière, le travail forcé, les violences physiques et psychologiques, ainsi que l'exploitation intensive des ressources humaines et naturelles du continent contribuèrent à dégrader profondément les conditions de vie des populations. Réduits à de simples instruments de production, de nombreux Africains furent privés de leur humanité sociale et politique. Cette situation favorisa progressivement une crise identitaire qui éloigna les peuples de leurs valeurs culturelles et de leurs traditions.

Dans un tel contexte, la pauvreté, l'exclusion et les inégalités s'enracinèrent progressivement au sein des sociétés africaines. Les populations colonisées, privées de la maîtrise de leur destin, ne pouvaient envisager librement leur propre développement. L'accumulation des injustices sociales et politiques suscita alors une

prise de conscience collective qui conduisit à la contestation de l'ordre colonial. Cette contestation fut portée en grande partie par les premières élites africaines formées dans les établissements scolaires de la colonie. Au contact des idées philosophiques et politiques modernes, ces intellectuels découvrirent les principes de la liberté, de l'égalité et de la souveraineté populaire qui fondent l'organisation des sociétés modernes.

La revendication de l'indépendance apparaît ainsi comme une tentative de rétablissement de l'égalité naturelle entre les peuples. En effet, si tous les hommes sont égaux par nature, comme l'affirme Hobbes, aucune nation ne peut légitimement imposer sa domination à une autre. Les mouvements indépendantistes africains ont donc cherché à restaurer cette égalité fondamentale en réclamant la reconnaissance de la souveraineté politique des peuples colonisés. L'objectif n'était pas seulement d'obtenir la fin de la domination étrangère, mais également de réhabiliter la dignité des populations africaines longtemps marginalisées.

Les deux guerres mondiales contribuèrent également à renforcer cette prise de conscience. Les violences qui frappèrent l'Europe démontrèrent que nul peuple ne pouvait prétendre incarner une supériorité naturelle. Cette réalité confirma indirectement la thèse hobbesienne selon laquelle tous les hommes partagent une même condition humaine. Dans le contexte de l'après-guerre, la communauté internationale entreprit de promouvoir de nouveaux principes fondés sur la reconnaissance universelle de la dignité humaine. Cette orientation se manifesta notamment à travers l'adoption de la *Charte des Nations Unies en 1945* et de la *Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948*. Ces textes consacrent le principe selon lequel les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. L'article premier de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* affirme en effet que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Ce principe juridique universel apporta une légitimité supplémentaire aux revendications indépendantistes africaines en démontrant l'incompatibilité du système colonial avec les valeurs fondamentales de l'humanité.

Ainsi, les indépendances africaines ne doivent pas être comprises uniquement comme des événements politiques mettant fin à la présence coloniale. Elles constituent également une entreprise de restauration de la dignité humaine et de réaffirmation de l'égalité naturelle des peuples. À travers la conquête de leur souveraineté, les nations africaines ont cherché à retrouver leur statut d'acteurs de leur propre histoire et à reconquérir leur liberté fondamentale. Toutefois, si l'indépendance politique a permis de restaurer formellement l'égalité entre les États, elle n'a pas nécessairement supprimé toutes les formes de dépendance héritées de la colonisation. Dès lors, une interrogation fondamentale demeure : l'indépendance politique suffit-elle à garantir le développement économique, social et culturel de l'Afrique ? Cette question conduit à examiner les limites des indépendances africaines et les nouveaux défis auxquels les États du continent sont confrontés dans leur quête de développement.

2. La capacité de l'indépendance à favoriser le développement des peuples africains

L'accession des États africains à l'indépendance devait consacrer la liberté politique, restaurer la dignité humaine et favoriser le développement des sociétés africaines. Toutefois, plusieurs décennies après les indépendances, le continent demeure confronté à de nombreuses difficultés économiques, sociales et sécuritaires. À la lumière de la pensée de Thomas Hobbes, cette situation peut être interprétée comme le signe d'une souveraineté inachevée, encore insuffisamment capable de garantir la paix, la sécurité et le progrès des États africains.

2-1. La souveraineté absolue : condition du développement

La proclamation des indépendances africaines marque officiellement la fin de la domination coloniale et la reconnaissance de la liberté des peuples africains. Désormais affranchis de l'autorité occidentale, les États africains disposent théoriquement de la capacité de s'organiser librement afin d'assurer leur développement politique, économique et social. Cependant, malgré les espoirs suscités par cette émancipation politique, le constat demeure préoccupant : la pauvreté persistante, l'immigration clandestine, le terrorisme, l'instabilité politique

ainsi que les nouvelles formes d'exploitation humaine continuent de fragiliser durablement le continent africain.

Pour mieux comprendre cette situation, la pensée politique de Thomas Hobbes accorde une place essentielle à la souveraineté. En effet, dans sa philosophie, l'État n'a de sens que par sa capacité à assurer la sécurité des individus. Dans le *Léviathan*, il précise que « la charge du souverain (...) consiste dans la fin en vue de laquelle la puissance souveraine lui a été confiée, à savoir pourvoir à la sécurité du peuple » (T. Hobbes ; 2000, 494). La souveraineté constitue l'âme de la République et la condition de toute vie sociale organisée. Dans cette perspective, le souverain détient une autorité absolue nécessaire à la préservation de la paix civile. Hobbes insiste sur le fait que les conventions sans pouvoir coercitif sont inefficaces : « les conventions, sans l'épée, ne sont que des mots » (T. Hobbes, 2000, 282). Dès lors, la souveraineté ne peut être limitée sans compromettre sa fonction essentielle, qui est d'empêcher le retour à l'état de nature, caractérisé par la guerre de tous contre tous.

Le pouvoir souverain repose ainsi sur un contrat par lequel les individus transfèrent leurs droits naturels à une autorité commune. Ce transfert fonde la légitimité de l'État, qui devient garant de la sécurité collective et de la stabilité civile. Dans ce sens, Yves Zarka rappelle que « la souveraineté hobbesienne ne vise pas seulement l'ordre ; elle constitue la condition de possibilité de toute vie sociale organisée » (Y. Zarka, 2015, 142). Dans cette logique, la souveraineté absolue signifie la détention de l'ensemble des pouvoirs nécessaires à l'exercice efficace de l'autorité publique. Qu'il s'agisse de la monarchie, de l'aristocratie ou de la démocratie, l'État doit disposer d'une puissance suffisante pour assurer la protection des citoyens et la stabilité institutionnelle. Le souverain peut coopérer avec d'autres États, mais cette coopération ne doit pas réduire son autonomie ni sa capacité de décision, sous peine d'affaiblir sa souveraineté. Une coopération qui limiterait l'autonomie décisionnelle de l'État révélerait les insuffisances de sa souveraineté et compromettrait sa capacité à remplir efficacement ses missions fondamentales.

2-2. L'insuffisance de la souveraineté africaine et les défis du développement

À la lumière de la conception de la souveraineté de l'État-Léviathan, l'indépendance des pays africains n'a pas permis de transmettre un pouvoir pleinement absolu aux souverains. L'absence de capacité souveraine intégrale apparaît comme une faiblesse structurelle interne aux États africains, susceptible de fragiliser leurs moyens de défense et d'action. Dans cette perspective, Thomas Hobbes explique que « l'une de ces maladies est que dans l'acquisition d'un royaume, on se contente parfois de moins de puissance qu'il n'est nécessaire d'en avoir en vue de la paix et de la défense de l'État » (T. Hobbes, 2000, 447). La paix et la sécurité de l'être humain constituent les finalités fondamentales de la société civile, lesquelles exigent une puissance étatique suffisante et cohérente. Ainsi, la limitation du pouvoir d'État, quelle qu'en soit la cause, traduit une forme d'impuissance susceptible de freiner le progrès. L'incapacité à faire face aux défis politiques, économiques et sociaux constitue dès lors un obstacle majeur à l'évolution de toute société, indépendamment du régime politique.

Dans une lecture hobbesienne, les difficultés des États africains face au développement peuvent être mises en relation avec les conditions historiques de l'accession à l'indépendance. Durant la période de la lutte pour la liberté, les pays africains se sont dotés, dans bien des cas, d'une souveraineté partielle, caractérisée par un transfert incomplet des attributs du pouvoir étatique. Cette insuffisance constitue un handicap structurel qui limite la capacité des États à orienter efficacement leurs sociétés vers le développement. Cette fragilité se manifeste dans l'exercice quotidien du pouvoir. Afin d'assurer la paix, la sécurité et les conditions de développement, les États africains sont souvent contraints de recourir à des appuis extérieurs pour mobiliser les ressources nécessaires. Cette dépendance, bien que fonctionnelle dans certains cas, révèle néanmoins les limites de la souveraineté postcoloniale. Sans assistance extérieure, ces pays peinent à garantir simultanément la stabilité, la sécurité et le développement, compromettant ainsi la recherche du bien-être des populations.

Dans cette perspective, les analyses de Samba Diakité confirment cette fragilité structurelle. Selon lui, « la plupart de nos États n'ont pas une position suffisamment forte, dans le contexte économique modernisé, pour pouvoir éviter l'exploitation constante et les manœuvres politiques de la néo-colonisation » (S. Diakité, 2014, 45). Autrement dit, plusieurs États africains ne disposent pas d'une position suffisamment solide pour résister aux mécanismes économiques et politiques de la néo-colonisation.

L'intervention extérieure dans les affaires africaines témoigne ainsi des insuffisances de l'indépendance politique et des difficultés à construire une véritable autonomie de développement. Partant de cette réalité, la question fondamentale demeure celle de la reconstruction de la dignité africaine et du renforcement effectif de la souveraineté des États. L'avenir du continent dépend alors de la capacité des générations actuelles à poursuivre la lutte pour une indépendance réelle, fondée sur l'autonomie politique, économique et culturelle, afin de favoriser un développement durable conforme aux aspirations des peuples africains.

3. La responsabilité des générations actuelles

« Tant que les États africains dépendront, de quelque façon, de l'aide des pays capitalistes pour l'entraînement, les armes et le ravitaillement, la révolution africaine sera compromise » (K. Nkrumah, 1972, 56). Ainsi s'exprimait Kwame Nkrumah dans *La lutte des classes en Afrique* pour montrer que la dépendance de l'Afrique constitue une véritable menace pour le développement des nations du continent. En effet, l'aide étrangère peut devenir un obstacle à la volonté, à la détermination et à la liberté d'action des peuples africains lorsqu'elle entretient des rapports de dépendance. Dans ces conditions, toute tentative de modernisation susceptible de favoriser le développement du continent risque de se heurter aux intérêts du néo-colonialisme.

À l'instar de Hobbes, Nkrumah soutient que l'indépendance véritable ne saurait être réalisée dans une situation de dépendance permanente à l'égard de puissances étrangères. Pour lui, la libération effective de l'Afrique exige le rejet de

toute forme de subordination économique, politique ou militaire. Dans cette perspective, la question essentielle devient celle des moyens capables de conduire les peuples africains vers une autonomie réelle et durable.

Cette réflexion conduit ainsi à examiner, d'une part, le refus de la dépendance comme condition de la véritable indépendance et, d'autre part, le rôle de l'unité et de l'engagement collectif dans la construction du développement africain.

3-1. Le refus de la dépendance comme condition de la véritable indépendance

Comment éviter la dépendance ? La pertinence de la question révèle toute la complexité de la quête d'une véritable indépendance africaine. La difficulté tient au fait que l'Afrique demeure, pour les puissances occidentales, un espace stratégique en raison de l'immensité de ses ressources naturelles. C'est dans ce sens que Samba Diakité affirme que : « l'Occident ne peut abandonner la vache laitière qu'est l'Afrique qui regorge d'immenses matières premières » (S. Diakité, 2014, 16). Par cette métaphore de la « vache laitière », l'auteur ivoirien montre que l'Afrique apparaît comme un espace permanent d'intérêts économiques pour les puissances étrangères. Les richesses naturelles du continent constituent certes une force potentielle de développement, mais elles deviennent également le fondement d'une relation de dépendance entretenue par les anciennes puissances coloniales. Ainsi, l'abondance des matières premières, au lieu de garantir l'autonomie des pays, contribue paradoxalement à maintenir des rapports de domination économique et politique.

Dans cette logique, Samba Diakité explique que : « l'Occident, même de très loin, veut avoir un regard sur l'Afrique » (S. Diakité, 2014, 16). Cette citation souligne la permanence de l'ingérence occidentale dans les affaires africaines. Malgré les indépendances politiques, plusieurs États africains demeurent influencés par les anciennes puissances coloniales dans leurs décisions économiques, diplomatiques et stratégiques. Une telle situation limite la liberté réelle des peuples africains et freine leur développement. L'auteur va plus loin lorsqu'il affirme que ce regard occidental « est inquisiteur. Il porte un masque, celui du pillage, de la reposssession, du

brouillage, du profit et de la domination qui servent la noblesse de l'entreprise » (S. Diakité, 2014, 16). Derrière les discours de coopération et d'aide se cachent souvent des intérêts de domination et d'exploitation des ressources africaines. L'aide extérieure apparaît alors moins comme un moyen de libération que comme un instrument de maintien de la dépendance.

Face à cette réalité, l'Afrique doit construire son indépendance par ses propres forces. À l'image de la pensée hobbesienne, la souveraineté ne se reçoit pas. Elle se construit par la volonté collective. Gouvernants et gouvernés doivent donc participer ensemble à la consolidation de l'État, à la protection de la paix et à la recherche du développement.

Pour Thomas Hobbes, l'union des volontés individuelles fonde la puissance souveraine et garantit la paix et la sécurité. Dans ce contexte, chaque Africain est appelé à rejeter toute forme de domination et à s'engager activement dans la construction de l'unité africaine. L'indépendance réelle dépend alors de la responsabilité individuelle, de la solidarité des citoyens africains et de l'engagement commun pour le progrès du continent. Ainsi, l'unité des peuples africains et l'engagement de chaque citoyen apparaissent comme les bases essentielles du développement du continent. C'est pourquoi il convient désormais d'examiner le rôle de l'unité et de l'engagement individuel dans le développement africain.

3-2-L'unité et l'engagement individuel : fondements du développement africain

L'unité des peuples africains apparaît comme une condition essentielle du développement et de la souveraineté du continent. Une union entre gouvernants et gouvernés permet de créer une harmonie sociale et politique capable de renforcer l'État et de garantir une meilleure organisation sociale. Cette cohésion suppose également le rejet de certaines formes de dépendance extérieure. C'est dans ce sens que Samba Diakité affirme que l'Afrique doit « répondre à l'appel de l'histoire en refusant certaines pratiques qui consistent à se plier aux exigences des grandes puissances, exigences qui relèvent plus de l'aumône conditionnée que d'une charité salvatrice » (S. Diakité, 2014, 46). Par cette citation, l'auteur critique une aide

étrangère souvent accompagnée de conditions politiques, économiques ou stratégiques qui limitent la liberté des États africains. L'« aumône conditionnée » traduit ainsi une assistance intéressée qui maintient le continent dans une relation de dépendance plutôt que de favoriser son autonomie véritable.

Dans le même sens, Diakité considère que la charité excessive constitue un danger pour les peuples africains. Il affirme que « la charité est trop dangereuse pour tout le monde, surtout pour les Africains qui la reçoivent et qui courent le risque de penser qu'il suffit de tendre la main pour obtenir une vie meilleure. La main qui donne n'est-elle pas, toujours, au-dessus de la main qui reçoit ? » (S. Diakité, 2014, 46). À travers cette réflexion, l'auteur montre que l'assistance permanente peut créer une mentalité de dépendance et affaiblir l'esprit d'initiative. La question qu'il pose par la suite souligne le rapport de domination qui peut exister entre le donateur et le bénéficiaire. Celui qui donne exerce une influence sur celui qui reçoit. Ainsi, l'aide étrangère devient parfois un instrument de domination économique et politique.

Cette situation explique pourquoi, malgré les multiples formes d'assistance internationale, plusieurs sociétés africaines demeurent confrontées à la pauvreté et à la mauvaise gouvernance. Samba Diakité constate qu'« aujourd'hui en Afrique occidentale, chacun de nous vit dans l'amertume sous le joug de la néo-bourgeoisie, de la gestion chaotique et prédatrice des derniers publics » (S. Diakité, 2014, 46). L'auteur dénonce ici l'émergence d'une élite dirigeante qui privilégie ses intérêts personnels au détriment du bien commun. La mauvaise gestion des ressources publiques, la corruption et les inégalités sociales empêchent les populations de bénéficier réellement des richesses du continent.

Diakité poursuit sa critique en affirmant que « l'aide étrangère [...] n'est rien d'autre qu'un système économique frustrant qui finira par nous enterrer définitivement » (S. Diakité, 2014, 46). De manière explicite, l'auteur considère la dépendance économique comme une forme moderne d'aliénation. Sous l'effet de la néo-colonisation et des pouvoirs imposés, l'Afrique risque de perdre progressivement sa liberté politique et économique. L'aide extérieure devient un mécanisme qui

entretient la faiblesse des États africains au lieu de favoriser leur développement durable.

Face à cette réalité, le refus de la dépendance constitue une condition essentielle pour la reconstruction du continent. Inspirée de la pensée de Thomas Hobbes, cette démarche exige une volonté collective fondée sur la responsabilité et l'engagement individuel. Chez Thomas Hobbes, la stabilité et la puissance de l'État reposent sur l'adhésion des citoyens à un projet commun. Ainsi, chaque Africain doit participer activement à la transformation de son cadre de vie par le travail, la discipline, la bonne gouvernance et le respect de l'intérêt général.

Dans cette dynamique, l'auteur anglais considère que certaines pratiques doivent être rejetées : la corruption, la mauvaise gouvernance, la dépendance systématique de l'aide étrangère ou encore l'aliénation économique. Le développement de l'Afrique suppose avant tout une transformation des mentalités et une volonté commune de construire une société autonome, capable de penser et d'agir par elle-même.

Ainsi, l'unité des peuples africains constitue une force indispensable pour résister aux pressions extérieures et assurer le développement durable du continent. Autrement dit, l'avenir du continent africain repose sur une prise de conscience généralisée fondée sur l'africanisme, la responsabilité citoyenne et l'unité politique. En s'appuyant sur ses propres ressources humaines, culturelles et économiques, l'Afrique pourra progressivement construire une souveraineté réelle, restaurer pleinement la dignité de ses peuples et assurer un développement stable et durable.

Conclusion

Au terme de cette réflexion portant sur l'indépendance africaine à la lumière de la pensée de Thomas Hobbes, il apparaît que la question du développement de l'Afrique demeure profondément liée à l'indépendance. Cette étude avait pour objectif principal d'analyser la capacité des indépendances africaines à garantir une

autonomie véritable susceptible d'assurer la paix, la sécurité et le développement durable.

Cette recherche a mobilisé des méthodes analytiques, herméneutiques et critiques qui ont permis de montrer que la pensée du philosophe anglais fournit une base philosophique permettant de comprendre la légitimité des luttes africaines pour l'indépendance. En affirmant l'égalité naturelle des hommes et le droit de chacun à la conservation de soi, Hobbes reconnaît implicitement la dignité fondamentale de tous les peuples. Dans ce sens, la colonisation apparaît comme une négation de cette égalité naturelle et de la liberté humaine. Les luttes pour l'indépendance peuvent être comprises comme une volonté de restaurer la dignité, la liberté et la souveraineté des peuples africains.

Cette étude a également mis en évidence que les indépendances politiques africaines n'ont pas toujours conduit à une souveraineté effective capable d'assurer le développement du continent. Malgré la fin officielle de la domination coloniale, plusieurs États africains demeurent confrontés à des difficultés structurelles liées à la dépendance économique, politique, militaire et culturelle. À partir de la théorie hobbesienne, il apparaît que l'insuffisance de la puissance souveraine fragilise les États africains et limite leur capacité à garantir la paix, la sécurité et le progrès social.

Ainsi, l'hypothèse principale de cette recherche se trouve vérifiée. Les difficultés de développement de l'Afrique résultent largement d'une absence de souveraineté absolue et de la persistance des mécanismes de dépendance et de néo-colonisation. L'analyse a montré qu'aucun développement durable ne peut être construit sans un État autonome et capable de défendre efficacement les intérêts des populations. La dépendance à l'aide étrangère, les ingérences extérieures, la corruption et la mauvaise gouvernance apparaissent alors comme des obstacles majeurs à l'autonomie véritable du continent.

Par ailleurs, cette réflexion a permis de souligner la responsabilité essentielle des générations actuelles dans la reconstruction de l'Afrique. Une telle reconstruction exige le refus de toute forme de dépendance, la valorisation des ressources internes,

l'unité des peuples africains ainsi qu'un engagement collectif fondé sur la responsabilité citoyenne, la discipline et la bonne gouvernance. Dans cette perspective, Samba Diakité affirme que : « l'homme-Africain doit être un devenant, un semeur, un enseigneur » (S. Diakité, 2014, 28). Par cette idée, l'auteur invite l'Africain à sortir de la passivité et de la simple attente de l'aide extérieure pour devenir un acteur véritable de sa propre transformation et de celle du continent. En définitive, l'avenir de l'Afrique dépend de sa capacité à construire une souveraineté réelle appuyée sur ses propres forces humaines, économiques et culturelles.

La réponse à la question fondamentale de cette étude peut être formulée ainsi : les indépendances africaines apparaissent limitées. L'absence de la souveraineté absolue est un véritable frein au développement durable. Toutefois, la pensée hobbesienne permet de comprendre que le renforcement de l'État, l'unité politique et la responsabilité collective constituent des conditions indispensables pour relever les défis contemporains du continent africain.

Références bibliographiques

DIAKITÉ Samba, 2011, *Les masses identitaires en Afrique : Pour une remise en question des pouvoirs balafres*, Berlin, Presses Universitaires Européennes, 188 p.

DIAKITÉ Samba, 2011, *Philosophie et contestation en Afrique : Quand la différence devient un différend*, Paris, Publibook, 512 p.

DIAKITÉ Samba, 2014, *Politiques africaines et Identités : des liaisons dangereuses*, Québec, Différence Pérenne, 149 p.

HOBBS Thomas, 1982, *Le citoyen ou les fondements de la politique*, trad. Samuel Sorbière, Paris, Flammarion, 408 p.

HOBBS Thomas, 2000, *Léviathan ou matière, forme et puissance de l'État chrétien et civil*, trad. Gérard Mairet, Paris, Gallimard, 1027 p.

KIPRÉ Pierre, 2019, *Le concept de souveraineté en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 300 p.

KWAME Nkrumah, 1964, *L'Afrique doit s'unir*, trad. Lionel Jospin, Paris, Payot, 254 p.

KWAME Nkrumah, 1970, *La lutte des classes en Afrique*, trad. Marie Aïda Bah-Diop, Paris, Présence Africaine, 108 P.

TCHOUDIBA Bourdjolbo, 2020, « *Afrique, évolution politique et développement : résultat d'un système à géographie variable* », *Studia Universitatis Babes-Bolyai, Studia Europaea*, vol. 65, n°1, 227-250

TERREL Jean, 2001, *Les théories du pacte social : droit naturel, souveraineté et contrat de Hobbes à Kant*, Paris, Seuil, 423 p.

TUCK Richard, 2016, *Hobbes : une très brève introduction*, Oxford, POU, 168 p.

ZARKA Yves Charles, 2012, *Hobbes et la pensée politique moderne*, Paris, PUF, 312 p.